



Ministère de l'Économie et de la Relance

Communiqué de presse

Libreville, le 25 novembre 2020 – Le ministre de l'Économie et de la Relance, Monsieur Jean-Marie OGANDAGA, a pris part ce mardi 24 novembre par visioconférence, à la session ordinaire du Conseil des ministres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Au terme des échanges, le Conseil des ministres a adopté le rapport d'activités présenté par la Commission et a soutenu sa proposition de réaliser un audit des comptes de l'organisation de la CEEAC. Aussi, il a recommandé à la commission de régulariser la situation budgétaire de l'exercice 2020 en soumettant un projet de budget dont le financement des États membres sera exclusivement fondé sur le paiement d'arriérés de 40%, et de mener une réflexion sur la clé de répartition des contributions des États membres au budget de la communauté au regard du contexte économique et social actuel des États.

Notons enfin, que le conseil a exhorté les États membres de s'acquitter de la totalité de leurs arriérés de contributions afin de permettre à la communauté d'atteindre ses objectifs.

Enfin, le Conseil des ministres a adopté le rapport d'activités présenté par la Commission et a soutenu la proposition par les éléments de la passation de service notamment sur l'effectivité du personnel du Secrétariat général, l'état du patrimoine, la situation financière, les créances et les dettes.

FIN